



Bureau Confédéral, 33 rue des Vignoles, 75020 Paris
<http://www.cnt-f.org> - contact@cnt-f.org

Communiqué de presse du 12 mai 2016

49.3, état d'urgence, répression policière et loi travail : contre la démocrature, la grève générale reconductible !

Si notre organisation syndicale n'a jamais eu d'illusion sur notre prétendue démocratie et sur la représentation parlementaire, l'utilisation du 49.3, le prolongement de l'état d'urgence et les violences policières constituent un véritable tournant : imposer par la force des lois qui s'attaquent directement et brutalement aux droits et libertés des travailleurs et des travailleuses.

François Hollande alors dans l'opposition en 2006, déclarait « *le 49-3 est une brutalité, est un déni de démocratie* ». Aujourd'hui l'Etat et le patronat, main dans la main, mènent la lutte des classes et cherchent à la gagner par les voies les plus autoritaires. Loi Macron (obtenue par le 49.3), loi El Khomri, chantage sur les négociations Unedic, etc. : nous ne pouvons, ne devons plus laisser faire. Face à la violence sociale exercée par le gouvernement et le patronat, répondons par la force de la grève et de la lutte.

Pour la CNT, il est urgent et nécessaire, d'organiser une véritable riposte sociale et syndicale, en organisant le rapport de force **par la grève générale reconductible, et ce dès le 17 mai prochain**. Nous appelons l'ensemble des organisations syndicales à prendre leurs responsabilités et l'ensemble des travailleurs et des travailleuses à mener la lutte contre la loi EL KHOMRI et contre l'ensemble des lois patronales, dans l'unité, à travers des AG dans les entreprises et réunions d'informations dans les quartiers.

Nous appelons également à la reconduction de la grève le 18 mai en faisant converger la lutte contre la loi travail avec celle des différents secteurs mobilisés : cheminot-es en grève contre le décret socle ferroviaire et le projet de convention collective du rail, intermittent-es mobilisé-es contre le projet de convention UNEDIC...

La CNT revendique :

- **Le retrait de la loi travail et l'ensemble des lois patronales** (Loi Macron, pacte de responsabilité, CICE etc..) ;
- **Le retrait du projet de convention UNEDIC** précarisant encore un peu plus les travailleurs et travailleuses, notamment les intérimaires et les travailleur-euses du spectacle ;

**UNITE SYNDICALE, POUR LA GREVE GENERALE !
Seule la lutte paye !**

LA CNT